
Samantha CAZEBONNE

Députée des Français de l'étranger
(5^{ème} circonscription)

Paris, le 20 avril 2020

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Voilà maintenant 3 ans que, lorsque nous nous adressons à nos compatriotes français, ou à nos parents d'élèves de toutes nationalités, qui ont fait confiance à notre réseau d'enseignement scolaire français à l'étranger, nous, parlementaires, et le président de l'Assemblée des Français de l'étranger, ne leur parlons plus désormais que d'EFE (Enseignement français à l'étranger) composé de ses opérateurs public et privés d'intérêt public.

L'ensemble des familles qui nous font confiance, qui ont répondu présent depuis des années, étaient enthousiastes et soutenaient l'idée que la France développe son réseau scolaire à l'étranger par le biais de ses établissements homologués (partenaires, conventionnés ou EGD). Nous le savons tous, pour ces familles, l'idée, encouragée par le plan de développement, est qu'elles font toutes partie d'un même réseau, que leurs établissements ont les mêmes obligations vis-à-vis des valeurs et de l'esprit français à transmettre, à incarner, et donc que les droits qui sont conférés aux familles qui permettent ce développement sont les mêmes droits au soutien français. Nous pouvons comprendre ces familles car elles ont toutes accepté de répondre à leurs devoirs en acceptant les règles de fonctionnement de notre réseau homologué mais, en revanche, elles n'ont en rien choisi, concernant l'établissement fréquenté, un statut attribué par la géographie ou l'histoire. Elles ne pourraient donc entendre sans ressentir une immense déception qu'il fallait juste avoir la chance de compter parmi ceux qui sont soutenus financièrement par l'Etat depuis des années pour qu'à nouveau cette aide ne se porte que sur ces seuls établissements ou que ne soient soutenus que nos compatriotes français par le biais des bourses scolaires.

Si nous ne soutenions massivement qu'une catégorie d'établissement, que nous ne soutenions que la masse salariale d'une catégorie de personnels, car nous le savons il s'agit du poste budgétaire qui sera le plus violemment impacté par les impossibilités de paiement des familles françaises et internationales, nous enverrions aux autres familles et aux autres personnels, qui d'ailleurs pour la plupart ont connu dans leur carrière presque tous les types d'établissements et leurs différents statuts, un très mauvais signal, que certains interpréteraient comme une trahison car nous catégoriserions les uns par rapport aux autres et nous sortirions de cette logique qui était de développer un réseau et non une catégorie d'établissements composée d'un seul type de communauté scolaire.

Notre réseau homologué est composé de 370.000 élèves et de plus de 30.000 personnels aux différents statuts. TOUS contribuent au rayonnement de la France, tous sont la fierté de la France lorsqu'ils excellent dans les résultats ou les carrières qu'ils atteignent. TOUS les parents d'élèves ont en commun l'amour de la France, sa grandeur, son sens critique, sa singularité dans sa vision des droits de l'homme, on ne choisit pas par hasard l'école française, on la choisit car on l'aime.

Lorsqu'on est au Maroc, en Tunisie, à Singapour, Hanoï, Buenos Aires, Toronto, Beyrouth, Londres, Madagascar, Dubaï, Bruxelles, Madrid, Lisbonne, Palma de Majorque... et je pourrais citer ainsi l'ensemble des plus de 130 pays où sont nos 522 établissements homologués, on appartient à un réseau scolaire français international !



Samantha CAZEBONNE

Députée des Français de l'étranger
(5^{ème} circonscription)

A l'heure où vous préparez un plan de sauvetage de notre réseau, je vous remercie d'avoir accepté que la voix des opérateurs privés et particulièrement la MLF puisse exprimer la détresse des familles et les pertes financières qui s'annoncent dans les établissements partenaires. D'ailleurs s'il faut voter une loi ou changer un règlement pour cela, nous serons avec mes collègues parlementaires au rendez-vous, vous pouvez compter sur notre soutien plein et entier.

Ce que demandent aujourd'hui les familles, les personnels, c'est que, lorsque le plan d'urgence pour le réseau sera présenté prochainement par votre ministère, lors du prochain projet de loi de finance, et que nous serons de nombreux parlementaires à soutenir, amender et voter, celui-ci ne distingue pas les élèves, les enfants selon qu'ils soient issus d'un établissement partenaire, conventionné ou EGD car la peine d'une famille qui doit retirer son enfant, la tristesse d'un enfant quittant ses amis ou d'un personnel qui perdra son emploi ou devra quitter son pays de résidence pour rentrer en France, elle, sera la même, comme ce choix qu'ils ont tous fait en s'engageant au sein du réseau scolaire français à l'étranger.

En leur nom et connaissant votre soutien que je sais plein et entier pour ce réseau, il me semblait important de vous témoigner leurs attentes d'une considération juste et équitable et les espoirs qu'ils mettent en vous et en nous.

Sachant pouvoir compter sur votre écoute depuis trois ans, mes collègues et moi-même vous remercions pour la détermination qui est la vôtre à sauver ce réseau.

Les parlementaires :

**Samantha CAZEBONNE ; M'jid EL GUERRAB; Anne GENETET ; Amelia LAKRAFI ;
Marion LENNE; Brigitte LISO; Frédéric PETIT; Valérie THOMAS; Richard YUNG**

Si le temps n'était pas compté nous aurions pu faire cosigner ce courrier par de nombreux élus consulaires qui nous témoignent constamment le désarroi des familles, n'ayant pas ce temps, nous avons proposé aux deux élus touchés en premier et lanceurs d'alerte de cosigner, **Marc VILLARD, président de l'Assemblée des Français de l'étranger élu à Ho Chi Minh ville** et **Anne BOULO, conseillère consulaire au Vietnam**.

-